



N° 1081-2016/ARR/DJA/SRA

Date du : 01/06/2016

Rapport de présentation

OBJET : modification de l'arrêté modifié n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud

PJ : un projet d'arrêté

L'arrêté modifié n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud doit être modifié pour prendre en compte des ajustements organisationnels intervenus à la direction de la jeunesse et des sports, à la direction de l'action sanitaire et sociale et à la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie et pour préciser les délégations accordées au directeur du développement rural et au directeur de l'action sanitaire et sociale de la province Sud.

Concernant la direction de la jeunesse et des sports, madame Yolande POITVIN qui occupe les fonctions de directrice par intérim du centre d'accueil de Poé de la direction de la jeunesse et des sports a été retenue pour occuper ledit poste en qualité de titulaire à compter du 1^{er} juillet 2016.

Il convient alors de retirer la mention « *par intérim* » de l'arrêté du 16 mai 2014.

Concernant la direction de l'action sanitaire et sociale, le directeur reçoit délégation pour signer les conventions conclues, en application de la délibération modifiée n° 16-1990/APS du 24 juin 1990, entre le président de la province Sud et les médecins libéraux, concernant l'accès aux soins de médecine générale aux ressortissants de l'aide médicale.

De plus, madame Magali YEIWENE, chef du service de gestion du personnel de la direction de l'action sanitaire et sociale a pris ses fonctions le 1^{er} août 2016 et madame Aline PONT, chef du service des finances, de la comptabilité et du budget de la direction de l'action sanitaire et sociale a pris ses fonctions le 10 août 2016.

Il convient alors de leur attribuer la délégation de signature correspondante pour chacune en ce qui les concerne.

En outre, madame Nalina TIROUGNANASSAMMANDAMOURTY, chef du département des interventions sociales à la direction de l'action sanitaire et sociale est placée en disponibilité depuis le 1^{er} septembre 2015.

Ensuite, la délégation de signature accordée au directeur du développement rural est précisée en ce qui concerne les arrêtés attribuant une aide au carburant en faveur des entreprises de pêche professionnelle de la province Sud.

Enfin, monsieur Albert KAKUE, chef du service de l'industrie de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie a pris ses fonctions le 2 août 2016.

Il convient alors de lui attribuer la délégation de signature correspondante.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.